



N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 03 Novembre 2016 N° 127 - Prix 250 F CF

Championnat national D1
Résultats de la 8^{ème} journée ^{P6}

Basketball
Éliminatoires des clubs champions ^{P6}
de la Zone 3 à Lomé

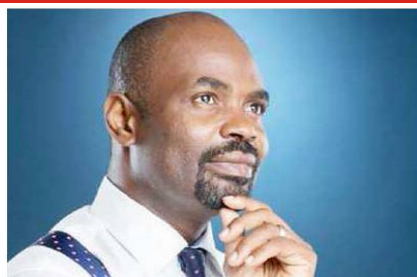
Interview

Kueku-Banka Johnson DG du CETEF, répond à quatre questions ^{P4}

Santé : Le repassage des seins

Zoom sur une pratique à hauts risques ^{P6}

Le marigot politique togolais



Alberto OLYMPIO peine à se trouver une place ^{P2}

Examen Périodique Universel à Genève



Le Togo félicité et encouragé à mieux faire... ^{P3}

Rentrée académique à EMARITO



Déjà près de 300 étudiants à l'école des métiers de la mer ^{P8}

18 Nov. 5 Déc. 2016
Foire LOME
Foire de toutes les opportunités

SICOBÉ
SALON INTERNATIONAL DES COSMÉTIQUES ET DE LA BEAUTÉ DE LOMÉ
SICOBÉ-LOMÉ



CETEF-LOME

Tél: +228 90 31 76 37 / 90 17 77 55 / Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

Le marigot politique togolais

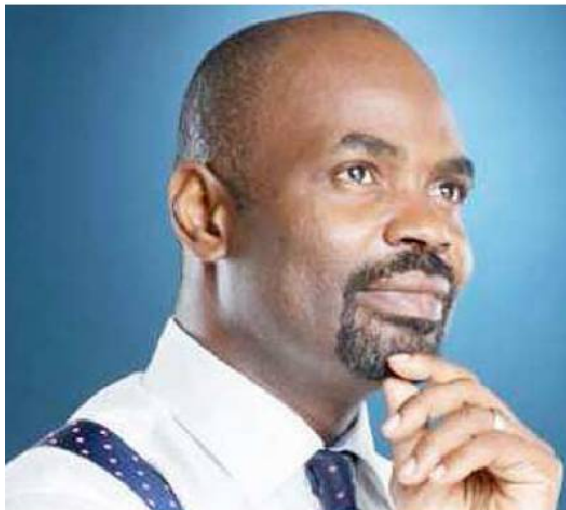
A. OLYMPIO peine à se trouver une place

Alberto Gerardo OLYMPIO entré en fanfare dans l'arène politique togolaise en 2014 à la tête du Parti des Togolais (PT) s'est éclipsé samedi dernier. Il a été remplacé à la tête du parti par Nathaniel OLYMPIO, jusque-là Directeur de Cabinet du Parti des Togolais. Son entrée en politique et ses pratiques presque hollywoodiennes des meetings politiques avaient émerveillé et surpris plus d'un. En 2014, celui qu'il convient désormais d'appeler ex-Président du PT ou l'homme au crâne rasé et à la cravate rouge affirmait en finir avec le régime cinquantenaire des GNASSINGBE. Il clamait haut et fort qu'il était venu pour gagner la présidentielle de 2015. Et d'ailleurs il fut le premier à annoncer sa candidature à cette élection. Mais faut-il le rappeler il n'a finalement pas pris part à la compétition qui a une fois encore vu le sacre de Faure GNASSINGBE. Le génie de l'informatique qu'il se disait être n'a pas pu mettre son intelligence et ses moyens financiers au service de l'opposition togolaise.

Le PT sera donc dirigé par Nathaniel OLYMPIO, cousin d'Alberto G. OLYMPIO. Il a été élu Président par intérim du parti à une majorité de 75% lors du conseil national du 29 octobre 2016. Il conduira le parti jusqu'au prochain congrès. Ce conseil national, voulu par l'ancien président, avait réuni les délégués du parti représentant les cinq régions administratives du pays. Cette succession familiale à la tête du parti illustre à suffisance le peu d'engrègement national du parti.

Alberto Gerardo OLYMPIO un gênant dans l'opposition ?

Contrairement à ce que l'on pouvait croire la venue de Alberto OLYMPIO n'a ému outre mesure le parti au pouvoir. Pour les analystes de la scène politique togolaise et connaisseurs de la cartographie électorale du Togo, le PT et son ex-Président faisaient plus peur à l'opposition qu'au parti au pouvoir car il chassait sur les terrains de l'opposition. Son apparition dans le marigot politique togolais a contribué à brouiller plus les cartes qu'à les clarifier. Son patronyme aurait pu le servir au détriment de ceux qui, à l'époque, sem-



blaient être en pole position dans l'opposition.

La fin d'un parcours politique et bonjour les ennuis judiciaires

Alberto OLYMPIO est sorti du parcours politique comme il y était entré. C'est l'une des plus courtes carrières politiques de la scène togolaise. Arrivé en politique comme un OVNI, A. OLYMPIO s'est singularisé par des shows politiques dont lui seul avait le secret. Sa fortune « d'homme d'affaires » lui a permis, en moins de deux ans, de se faire un nom. Pour certains observateurs, la venue de Monsieur OLYMPIO sur la scène politique au Togo

là. Alberto OLYMPIO a des ennuis avec la justice dans une affaire qui l'oppose à ses associés. Il est d'ailleurs condamné par la justice togolaise à cinq ans de prison et une lourde amende que ses admirateurs pensent comme une manœuvre du pouvoir. L'actualité récente du Bénin voisin écarte de loin cette ligne de défense. Au Bénin, constate-t-on, le faiseur de roi de la dernière présidentielle, Sébastien ADJAVON, multimilliardaire est jeté en prison par la justice de son pays parce que soupçonné d'être impliqué dans une affaire de drogue. Cette affaire comme celle de OLYMPIO rappelle tout simplement que certains fortunés africains trouvent en la politique une forme de couverture de l'origine douteuse de leurs milliards.

**SENA LE LIBRE
PENSEUR**

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Un passage de témoin en famille

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achille
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akoum
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez
votre Journal*
WARAA
Les Vainqueurs
*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Examen Périodique Universel à Gèneve

Le Togo félicité et encouragé à mieux faire.....

Le Togo a présenté son rapport lundi dernier, devant le Conseil des droits de l'homme au titre du deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Ouvrant le bal du débat interactif, le Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Chef de la délégation togolaise, a présenté les avancées et les défis rencontrés par le Togo dans la mise en œuvre des recommandations du cycle de l'EPU qui s'est tenu en octobre 2011.

Depuis son passage en 2011 au premier cycle de l'EPU, le Togo n'a mené aucun effort en vue de la mise en œuvre des recommandations par lui acceptées. C'est ainsi qu'en juin 2014, le Togo a soumis un rapport à mi-parcours sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des dites recommandations, ce qui a constitué un aboutissement dans la préparation de ce deuxième examen.

Tout comme le premier, ce deuxième rapport a été élaboré par la Commission interministérielle de rédaction des rapports initiaux et périodiques, suivant un processus inclusif et participatif impliquant toutes les parties prenantes au niveau central comme au niveau régional ainsi que des représentants d'organisations de la société civile.

A l'occasion de son premier passage en octobre 2011, 133 recommandations ont été formulées ; 122 ont été acceptées alors que 11 n'ont pas recueilli l'adhésion du Togo.

Au cours des cinq années écoulées, le Gouvernement, conformément aux orientations du Chef de l'Etat, a pris de nombreuses initiatives pour mettre en œuvre les recommandations acceptées.

Des succès ont été enregistrés, mais en dépit de la volonté affichée et des moyens mobilisés, force est de reconnaître que d'énormes efforts demeurent encore à faire dans plusieurs domaines.

Dans l'optique d'un meilleur suivi dans la mise en œuvre, les recommandations ont été regroupées sur une base thématique.

Au plan politique et institutionnel, l'on peut affirmer que la démocratie est en marche ; l'indépendance, la vitalité et la force des institutions de la République sont une réalité avec notamment le renouvellement entériné des institutions de la République.

Grâce à la politique d'apaisement initiée par le Chef de l'Etat, l'opposition jouit d'une place importante dans la vie politique, économique et sociale de notre pays. Le statut de chef de file de l'opposition est désormais consacré par une loi. La gestion du pays est participative.

Sur le plan économique et financier, la situation est caractérisée par une progression de l'activité économique, du fait des retombées positives des mesures de soutien du Gouvernement au secteur agricole, de la poursuite des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques et des performances des régies financières. L'amélioration du cadre macroéconomique a été davantage consolidée, avec la maîtrise de l'inflation sous le seuil de la norme communautaire de 3% et du déficit budgétaire ainsi que de la balance courante. Le taux de croissance réel du PIB est estimé à 5,5% en 2015.

Au plan normatif, plusieurs textes de loi

ont été promulgués relatifs au code pénal, au code des personnes et de la famille, au code de justice militaire, au statut des magistrats, à l'audiovisuel et à la communication, à l'aide juridictionnelle, au statut spécial des personnels de la police.

En ce qui concerne l'adhésion aux Instruments et la coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux, le Togo a finalisé le processus de ratification du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort, le 14 septembre 2016, devenant ainsi le 82ème Etat partie.

En dehors de ce protocole, au cours de la période considérée, le Togo est également devenu partie à quatre autres Instruments internationaux dont la convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (2012) et la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (2014).

Entre 2012 et 2013, le Togo a présenté les 3è et 4è rapports périodiques sur la convention relative aux droits de l'enfant et le rapport initial sur le protocole à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, le 2è rapport périodique sur la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les 5è et 7è rapports périodiques sur la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, le rapport initial sur le pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels.

Il a également soumis les 18è et 19è rapports périodiques sur la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (2015), de même que le rapport initial sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2016).

Le Togo a reçu la visite de la Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme (2014), de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme (2013, 2ème visite) et du Sous-Comité pour la prévention de la torture (2014).

Il a également reçu la visite du comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (2013) et a soumis le rapport initial sur la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance (2016).

Ces efforts ont, sans nul doute, contribué à l'élection du Togo au Conseil des droits de l'homme (CDH), pour la période 2016-2018. Pour sa part, le Gouvernement entend mettre à profit ce mandat pour renforcer ses engagements dans le domaine des droits de l'homme, comme l'a souligné le Président de la République lors du segment de haut niveau de la 31è session du Conseil des droits de l'homme.

S'agissant, en particulier, de la lutte



pénal du 24 novembre 2015 définit et réprime cette infraction et intègre dans le corpus juridique togolais 38 instruments internationaux ratifiés. Il vient d'être modifié pour, entre autres, rendre imprescriptibles les crimes de torture et pour mettre en conformité la définition d'acte de torture avec les dispositions de la convention contre la torture.

Suite à la ratification du Protocole à la Convention contre la torture, le Togo a, par une nouvelle loi organique, confié les fonctions de mécanisme national de prévention de la torture à la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH).

Le processus de révision de cette loi organique vient d'être engagé afin de la rendre conforme aux principes de Paris. En outre, des ateliers de renforcement de capacités ont été organisés au profit des officiers de police judiciaire et des surveillants de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion dans le domaine de la lutte contre la torture avec l'appui du PNUD et du HCDH.

Des progrès notables ont été réalisés sur le plan de la gouvernance et de la promotion de l'Etat de droit, notamment à travers la réforme des finances publiques et la lutte contre la corruption.

Tous les instruments tant régionaux qu'internationaux relatifs à la lutte contre la corruption ont été ratifiés. En outre, l'institution de la Cour des Comptes, de l'Office Togolais des Recettes, de l'Autorité de Réglementation des Marchés Publiques, de même que l'adhésion à l'Initiative Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ont contribué à la réduction de la corruption.

De 2011 à 2015, le Togo a gagné 36 places sur l'indice de perception de la corruption (Transparency International). La mise en place de la Haute Autorité de lutte contre la corruption viendra renforcer les actions dans ce domaine.

S'agissant du secteur de la Justice, le programme de modernisation lancé en 2005 a pris fin en 2012.

Ce programme a permis la construction et l'équipement de deux Cours d'appel, la construction, la rénovation et l'équipement de deux tribunaux, l'installation d'un système informatisé de délivrance du certificat de nationalité, la création du Centre de Formation des Professions de Justice, l'automatisation de la chaîne commerciale de la Cour d'Appel et du Tribunal de Première Instance de Lomé, l'équipement de la police scientifique, la vulgarisation du guide juridique du citoyen et celui des détenus, la construction d'une

nouvelle prison civile répondant aux normes internationales qui permet de désengorger la principale prison du pays.

Par ailleurs, une convention de financement d'un nouveau Programme d'Appui au Secteur de la Justice a été signée le 26 décembre 2015 entre le Togo et l'Union Européenne dont l'aspect saillant est l'information des autres chaînes judiciaires.

La lutte contre la pauvreté constitue l'une des priorités de l'action gouvernementale. Ainsi, sur les orientations du Chef de l'Etat, le Gouvernement a engagé plusieurs chantiers grâce

à une appropriation anticipée des objectifs de développement durable en vue d'une croissance soutenue, génératrice d'emplois décents.

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2013-2017), le Fonds National de la Finance Inclusive, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire, les programmes « Accès des Pauvres aux Services Financiers », « Accès des Agriculteurs aux Services Financiers » et « Accès des Jeunes aux Services Financiers » et le Programme National de Transfert Monétaire figurent au nombre des politiques et programmes qui ont permis à notre pays d'enregistrer un recul de la pauvreté de 61,7% en 2006 à 55,1 en 2015.

C'est grâce à ces résultats remarquables que le Togo a été choisi comme pays pilote de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En 5 ans, des réformes majeures engagées dans le domaine de l'agriculture ont généré 15.000 emplois grâce au Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA). Elles ont également contribué à la réduction de la prévalence de la sous-alimentation d'un tiers entre 2012 et 2015.

Ces performances louables ont valu au Togo deux distinctions décernées par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en 2013 et en 2015, pour les progrès exceptionnels accomplis en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.

Cependant, les défis restent encore importants. C'est pour cette raison que le Gouvernement poursuit sans relâche ses efforts pour réduire durablement la pauvreté car nous savons tous que le développement a un seul ennemi, la pauvreté. Toutes contributions formules dans cette optique seront les bienvenues.

S'agissant de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le taux de desserte en eau potable est passé de 42% en 2012 à 50% en 2015 tandis que celui d'électrification a progressé de 26,57% en 2013 à 28,3% en 2014. Au cours de la même année, plus de quatre-vingt (80) localités ont été électrifiées dans le cadre du projet d'électrification rurale.

Dans le domaine de la santé, les priorités ont été fixées dans la Politique Nationale de la Santé et le Plan National de Développement Sanitaire. Il s'agit notamment de la lutte contre le VIH/SIDA, les maladies transmissibles et non transmissibles, le paludisme et du renforcement du secteur pharmaceutique.

Concernant l'accessibilité aux soins de santé, il convient de relever la subvention de la césarienne à 90% depuis 2011, les campagnes de prise en charge des fistules obstétricales, la promotion de la gratuité de la prise en charge du paludisme depuis 2012, la création d'un observatoire de lutte contre la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA en 2012 et la gratuité de sept vaccins pour les enfants et les femmes à travers le programme élargi de vaccination.

En ce qui concerne la qualité des services de soins de santé, les normes sanitaires ont été définies par arrêté en 2014, la construction et l'équipement d'un laboratoire national de contrôle de la qualité des médicaments en 2013, la mise en place de l'Autorité de réglementation pharmaceutique en 2012, le recrutement de 1107 professionnels de soins en 2013, l'octroi de 117 bourses de formation entre 2012 et 2015 pour la mise à niveau des compétences des professionnels de santé.

Dans le domaine de la santé maternelle, les structures offrant les soins obstétricaux et néonataux d'urgence ont été déconcentrées en 2015 permettant la prise en charge de plus de 80% des grossesses. De même, le taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié est passé de 60% en 2010 à 73% en 2014.

Relativement au droit au travail, le Gouvernement, à travers la Politique Nationale de l'Emploi, a permis à plus de cent mille jeunes d'avoir accès à des opportunités de formation, d'emploi, de financement et d'accompagnement pour la création d'entreprises. Il en a résulté une réduction du taux de chômage des jeunes de 8,1% à 3,4% entre 2011 et 2015.

Capitalisant sur ces succès, le gouvernement reste engagé à poursuivre les efforts en vue de la réduction du taux de sous-emploi.

Dans le domaine du droit à l'éducation, le Togo, à la suite du diagnostic du système éducatif, a actualisé son plan sectoriel pour la période 2014-2025. Ce plan vise, en lien avec les objectifs de la SCAPE, à équilibrer la pyramide éducative nationale, à améliorer la qualité du système éducatif, à développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social et à assurer la gouvernance et la gestion efficace de ce système.

Au titre des actions menées dans le cadre de l'amélioration de l'accès et de l'achèvement universel dans le primaire, 999 salles de classe ont été construites et équipées de latrines et de forages en 2014 ; 85 écoles d'initiative locale ont été transformées en écoles publiques.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été menées en vue d'améliorer l'accès à l'enseignement technique et à la formation professionnelle en 2014. Les réalisations importantes portent sur le recrutement de la formation de 207 enseignants/formateurs et de 80 personnels administratifs et d'appui, la construction de bâtiments, l'élaboration d'un guide pédagogique dans les secteurs de la mécanique automobile, de la construction métallique, de la comptabilité, la formation continue de 69 enseignants/formateurs et l'élabora-

Interview : Kueku-Banka Johnson DG du CETEF, répond à quatre questions

La Foire Internationale de Lomé, c'est dans quelques jours. En prélude à cet événement important pour les opérateurs économiques en particulier et les populations en général, le Directeur Général de cette institution a bien voulu répondre à quelques questions à ses services de communication.

Bonjour M. le Directeur, la 13^{ème} FIL s'ouvre dans un mois. Comment se prépare le CETEF pour accueillir cet événement ?

Bonjour, le CETEF comme d'habitude à pareil moment se prépare bien. Nos services techniques sont à pied d'œuvre pour rendre le site accessible à tous et sous peu la construction des stands va commencer incessamment. Comme vous le savez, le site du CETEF a accueilli cette année plusieurs événements (salon et foire) ce qui nous a permis d'avoir à ce jour une avancée considérable sur la mise en état du site.

On sait qu'un tel événement est préparé dès la clôture de la campagne précédente. Vous effectuez souvent des voyages de prospection afin de mieux vendre le produit foire internationale de Lomé. Avez-vous démarré

déjà ces voyages ; où vous vous-êtes rendu ? Et combien de pays attendez-vous, qui sont ils pour cette 13^{ème} FIL ?

En effet nous avons sous tutelle du Ministère du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme effectué des missions à l'étranger où nous avons participé avec des opérateurs économiques togolais à des salons à l'international. Nous étions à Bruxelles, en Inde, en Egypte, Comme dans nos prévisions, nous attendons une vingtaine d'exposants qui vont venir d'une vingtaine de pays du monde dont des délégations de tous ces pays visités, tout en précisant que l'Egypte est notre invité d'honneur.



La 13^{ème} FIL sera couplée du salon international des cosmétiques et la beauté (SICOB), quel est l'intérêt de ce salon inclus dans la FIL ?

Parmi les thèmes majeurs de notre époque, la beauté, la forme et la santé sont des thématiques qui mobilisent non seulement le grand public, mais tous les acteurs des filières économiques (de la recherche fondamentale au produit fini, en passant par les réseaux de distribution et par les matières premières).

Le SICOB est le rendez-

vous idéal pour :

- Renforcer sa part de marché en Afrique
- Rencontrer les acteurs clés de la distribution sur le continent
- Rechercher des matières premières de qualité et compétitives sur le marché togolais et de la sous-région.
- Observer et anticiper les tendances sur ce marché en plein développement!

- Découvrir et apprendre la bonne utilisation des produits cosmétiques pour un bien être du corps humain. En outre, plusieurs activités vont meubler la 13^{ème} FIL qui je le rappelle est couplée au Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé (SICOB).

Ainsi donc on aura comme activités : des **WORKSHOP SICOB**: Cours de Make-Up ; **WORKSHOPSICOB** : Un Esprit saint dans un corps saint (Comment utiliser à bon essien les Produits Cosmétiques), il y aura des Concours de coiffure et de beauté SICOB, deux jour-

nées d'affaires B to B (29 et 30 Novembre), des **WORKSHOP SICOB**: **TENDANCE NAPPY** et **WORKSHOP SICOB**: **TENDANCE RASTA** ; un nouveau concept de **CONCERT baptisé « F.I.L MUSIC SESSION »**.

Nous n'oublions pas de parler de la journée **République Arabe d'Egypte**, Pays Invité d'honneur ; la Journée Thématique **« PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE GAGE DE DEVELOPPEMENT ENOMIQUE »**, la Célébration de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique et de la commémoration des 50 ans de l'ONUDI-TOGO.

Côté exposants, quels sont les chiffres : le nombre d'exposants attendus ; ceux qui se sont déjà annoncés ?

Nous attendons neuf cent (900) exposants dont plus de 70% ont déjà confirmé leur réservation pour cette 13^{ème} Foire Internationale de Lomé.

Source : service communication de CETEF

Examen Périodique Universel à Genève

Le Togo félicité et encouragé à mieux faire.....

Suite de la p 3

tion et la validation du plan d'action opérationnel de la charte de partenariat public/privé.

S'agissant de l'enseignementsupérieur, plusieurs actions ont été menées : l'information de la Direction de la Bibliothèque et des Archives Nationales, la réglementation de l'enseignementsupérieur privé à travers le renouvellement des agréments.

Relativement aux droits catégoriels, des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne les droits des femmes, de l'enfant, des personnes handicapées et des réfugiés.

Le nouveau Code pénal et le Code des personnes et de la famille révisé prévoient des dispositions destinées à éliminer les discriminations à l'égard des femmes. Des actions ont été menées pour réduire

l'indice d'inégalité de genre, à savoir le plaidoyer auprès des partis politiques en vue d'un meilleur positionnement des femmes aux élections, le montant du cautionnement pour les candidatures aux élections législatives a été réduit de moitié et un bonus financier aux partis politiques qui présentent des candidatures féminines ; la mise en œuvre du Programme des Maisons de la femme ainsi que la mise en place de plusieurs centres d'écoute et de conseil sur les Violences Basées sur le Genre à travers le pays. S'agissant de la valorisation de la position sociale et du potentiel de la femme, la représentativité des femmes au Parlement a connu un bond appréciable passant de 11,11% en 2007 à 18,68% en 2016. Par contre le pourcentage des femmes au Gouvernement a connu une

légère baisse, passant de 22,58% en 2013 à 21,73% en 2016.

Pour lutter contre la violence et la maltraitance des enfants, des initiatives ont été prises. Divers programmes incluant des actions de prévention et de prise en charge sont initiés avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et d'autres partenaires.

En 2015, le gouvernement a commandité l'audit de 120 centres d'accueil des enfants vulnérables. Sur la base des conclusions de l'audit, le gouvernement a décidé la fermeture de 12 centres qualifiés centres maltraitants.

En outre, pour renforcer le mécanisme de suivi, le décret relatif au comité national des droits de l'enfant vient d'être pris.

S'agissant des personnes handicapées, une stratégie nationale de protec-

tion et son plan d'action opérationnel ont été élaborés. Le document d'accès inclusif au marché de l'emploi a été validé en 2014. Pour promouvoir l'éducation inclusive, des enseignants ont reçu une formation spécialisée afin d'améliorer la gestion et l'intégration des enfants handicapés.

L'éducation inclusive est en expérimentation dans deux régions du pays avec l'appui de Handicap International et de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées.

S'agissant des réfugiés, je voudrais ici réitérer de façon solennelle l'engagement du Togo, en faveur du respect de leurs droits tels que garantis par les Instruments juridiques internationaux et régionaux en la matière.

Sur ce plan, l'acte majeur le plus récent est le vote, en mars 2016, de la nouvelle loi portant statut des réfugiés au Togo. Cette loi consacre une adéquation entre la procédure nationale de demande d'asile et les standards internationaux. Le Togo accueille actuellement 13 082 réfugiés de 18 nationalités.

Malgré ces avancées, il faut reconnaître que des défis subsistent. Conscient de ces défis, le Togo reste déterminé à améliorer de façon notable et progressive la situation des droits de l'homme.

Le Togo accorde beaucoup d'importances au caractère universel et impartial

du mécanisme de l'EPU dont le suivi de la mise en œuvre des recommandations est un gage pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme sur le terrain.

Au cours du débat, plusieurs États ont pris la parole pour féliciter le Togo pour les efforts notables qu'il a entrepris dans la mise en œuvre des recommandations qu'il a acceptées en 2011 ainsi que les progrès accomplis de manière plus générale dans le domaine des droits de l'homme.

Certains pays ont formulé, à cette occasion, des recommandations pour la poursuite du renforcement des droits de l'homme au Togo.

Le Ministre de la justice, Puis AGBET OMEY Chef de la délégation, a remercié toutes les Organisations internationales qui ont soutenu notre pays tout au long du processus en particulier l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Garantir la jouissance de tous les droits pour tous et partout, est une œuvre de longue haleine à laquelle le Togo ne peut prétendre y arriver tout seul, a-t-il souligné. Il a pour finir invité les partenaires techniques et financiers à continuer d'appuyer les initiatives du gouvernement dans le domaine des droits de l'homme et du bien-être des populations.

La Rédaction

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



18 Nov.
5 Déc.
2016

13^{ème} Foire
Internationale de
LOME

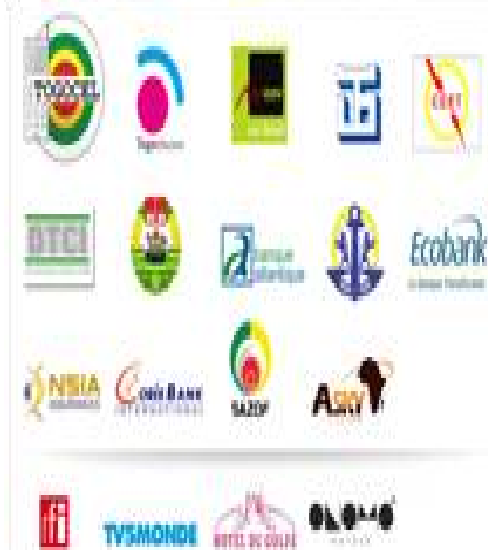
Foire de toutes les opportunités

SALON
INTERNATIONAL
DES COSMÉTIQUES
ET DE LA BEAUTÉ DE LOMÉ
SICOBEL-LOME



THEME:

PROMOTION
DE L'AGRO-INDUSTRIE,
GAGE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE



CETEF-LOME | +228 90 31 76 37 - 90 17 77 55
ceteflome@cetef.tg | www.cetef.tg

Championnat national D1

Résultats de la 8^{ème} journée

Agaza-Asko	3-1
As Otr-Unisport	1-1
Anges-Kotoko	1-1
Semassi-Gomido	0-0
US Koroki-Gbikinti	1-0
As Togo port-Maranatha	2-0
Foadan-Dyto	non joué

Classement après la 8^{ème} journée

1-AS TGPORT	17pts	+7
2-KOROKI	14pts	+2
3-UNISPORT	12pts	+4
4-DYTO	12pts	+4
5-AGAZA	12pts	+2
6-GBIKINTI	12pts	+1
7-SEMASSI	11pts	+1
8-GOMIDO	11pts	+1
9-ASKO	11pts	-2
10-AS OTR	09pts	+0
11-MARANATHA	09pts	-2
12-FOADAN	08pts	-1
13-ANGES	03pts	-8
14-KOTOKO	03pts	-9

BASKETBALL

Eliminatoires des clubs champions de la Zone 3 à Lomé

Lomé a abrité du 22 au 29 octobre dernier les éliminatoires des clubs champions de la Zone III. L'étoile filante chez les dames sera le représentant du Togo à la phase finale.

Six clubs masculins à savoir Modèle du Togo, Customs et Kano Pilars du Nigéria, AS Nigelec du Niger, Elan BBC et ASPAC du Niger et 3 clubs féminins en l'occurrence l'étoile filante du Togo, First Bank du Nigéria et STTSC du Niger se sont affrontés en Hommes et Dames sur le terrain couvert de basketball du stade omnisport de Lomé dans le cadre des éliminatoires des

clubs champions de la Zone III.

Sur 8 pays de la Zone, seuls le Nigéria, le Bénin, le Niger et le Togo ont envoyé leurs clubs pour cette compétition qui a finalement dégagé les représentants de la Zone pour la phase finale qui aura lieu à Maputo au Mozambique. Dans l'ensemble, les équipes nigériennes ont dominé le tournoi ce qui explique la qualification de Kano Pilars et customs chez les messieurs pour la phase finale. Côté dames, first bank du Nigéria accompagné de l'étoile filante du Togo représenteront

la zone 3 pour la phase finale.

C'est un test réussi pour le nouveau bureau exécutif de la fédération togolaise de Basketball dont le président André Goungou a exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement du tournoi et surtout sa réussite. Il a exprimé le désir de voir l'étoile filante à Maputo pour la phase finale, pour cela l'équipe togolaise devra être accompagnée et soutenue. Quant à la modèle (hommes), elle s'est frottée aux formations plus huppées de la zone et certainement qu'elle a appris beaucoup de choses.

James

Santé :Le repassage des seins

Zoom sur une pratique à hauts risques

Le repassage des seins est une pratique qui consiste à masser ou à marteler les seins des jeunes filles avec des objets chauffés ou froids. Ceci est fait dans le but de supprimer ou inverser le développement de la poitrine ou d'entraver ou retarder le processus de croissance de la poitrine des jeunes filles lorsque celles-ci commencent à croître.

La pratique du repassage des seins est généralement effectuée lorsque la petite fille montre les premiers signes physiques d'entrer dans la puberté. Le repassage des seins est un acte par ignorance sur les problèmes de santé. Le repassage des seins implique le processus par lequel certaines mères et tuteurs des enfants utilisent les bananes chauffées, pierres chaudes, des pilons ou des coquilles de noix de coco pour aplatir les seins de leurs filles. Ces actes peuvent être effectués en raison de l'ignorance sur les problèmes de la santé qui peuvent survenir dans ces actes et de l'illégalité qui s'y rattachent.

Pourquoi pratique-t-on le repassage des seins ?

Les raisons sont diverses. Les statistiques montrent que 26% des filles camerounaises à la puberté subissent des épreuves de repassage des seins. Ceci est dû au fait que beaucoup de mères croient que ça protège leurs filles contre les avances sexuelles des garçons et des hommes qui pensent que les petites filles sont mûres pour le sexe une fois que leurs seins commencent à se



développer.

Selon certaines mères ou tuteurs, le repassage des seins permet de retarder la croissance des seins de leurs filles ainsi, tenir à l'écart des hommes qui pourraient approcher et imprégner leurs filles si leurs seins sont laissés à pousser plus tôt.

D'autres parents pratiquent le repassage des seins parce que leurs propres parents l'avaient fait pour eux et ainsi, les petits-enfants de leurs parents ont besoin de maintenir la tradition familiale.

Retarder les dangers liés à la sexualité ?

Une autre catégorie de parents rencontrés désire que leurs enfants aillent plus loin dans les études en évitant les grossesses non désirées. Et pour y parvenir, ils effectuent les épreuves de repassage des seins sur leurs jeunes filles. Parfois, des jeunes filles effectuent les épreuves de repassage des seins sur elles-mêmes parce qu'elles admirent certaines personnalités publiques (des stars et des modè-

les dans la société) ayant peut-être des petits seins ou d'autres formes de corps.

Enfin certaines jeunes filles effectuent le repassage des seins sur elles-mêmes parce qu'elles ne veulent pas être contraintes à des mariages précoces. En tant que tel, il est nécessaire d'élargir la sensibilisation sur les questions de repassage des seins.

Le repassage des seins est une pratique néfaste qui a été couverte par le silence depuis trop longtemps. Si la société a gardé cette mauvaise habitude cachée jusqu'à maintenant, c'est parce que, comme d'autres pratiques néfastes menées sur les femmes telles que les mutilations génitales féminines, elle était considérée comme bonne pour les filles, et que les victimes elles-mêmes pensaient qu'elle était profitable pour elles. Or ces pratiques, quoi qu'on dise, conduisent à la fois à des brûlures, des déformations et des problèmes psychologiques. La formation des seins est un phénomène naturel lors de la croissance, et il est préjudiciable de s'y opposer.

Afrik

NECROLOGIE

Le chef de canton de Kaboli
Le chef du village d'Agou gare
S,E,M Dramani Dama président de l'Assemblée Nationale

La collectivité Takete à Kaboli
La famille Akobi-Abalo-Ogboni
Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de



Abalo Akossiwa Roseline (Ama), décès survenu le 24 octobre 2016 à l'hôpital de Bè dans sa 61^{ème} année

Programme des obsèques

Vendredi 11 Novembre 2016

18h30 veillée de prière et de chant à l'église catholique immaculée conception de Nyekonakpoe

Samedi 12 novembre 2016

Exposition du corps à la morgue (5h 30 à 7h)

7h30 -8h30 messe d'enterrement à l'église catholique immaculée conception de Nyekonakpoe suivie d'enterrement à 9h au cimetière de Yokoe (Aflao Sagbado)

Les salutations d'usage se feront après l'enterrement au cimetière.

Dimanche : Messe d'action de grâce à la même église.



Le saviez-vous?



PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR

OCEANS

LOMÉ, TOGO
15 OCT 2016

LA CHARTE DE LOMÉ

signée le 15 octobre 2016, c'est:

DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA
CRIMINALITÉ EN MER

LA GOUVERNANCE MARITIME

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS

PLUS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ESPACE
MARITIME



OFFERT PAR LE CONSULAT DE SLOVAQUIE

Rentrée académique à EMARITO

Déjà près de 300 étudiants à l'école des métiers de la mer



L'immeuble abritant EMARITO

Les étudiants de l'Ecole Maritime du Togo (EMARITO) ont démarré leur rentrée hier. Ils sont près de 300 étudiants répartis dans les différentes filières de formation qu'offre cette nouvelle école. Déjà au premier jour de la rentrée, les professeurs ont commencé à dispenser leur cours. Pendant ce temps de nouveaux jeunes prennent encore d'assaut l'école pour se faire inscrire. Avec l'effectivité de cette rentrée, ce qui était perçu comme un rêve est devenu réalité. Le Togo désormais a une école compétente qui forme ses jeunes dans les métiers de la mer. « J'ai choisi m'inscrire à EMARITO parce que je veux aller de l'avant. La mer est aujourd'hui un facteur important. L'essentiel du commerce se fait par la mer et je veux être un grand marin et un professionnel en matière de navire », nous a confié Djevigian Tété Hervé, étudiant en Matelot.

Les jeunes diplômés font aujourd'hui face à

maritime est à la recherche d'un personnel qualifié. Malheureusement, il est obligé de faire recours à des compétences des pays voisins parce qu'il n'existait aucun cadre de formation pour les jeunes dans ce domaine. Vu aussi l'importance que le gouvernement togolais accorde à la promotion de l'économie bleue, un jeune togolais M. Mathias K. Latta a eu l'idée de créer EMARITO. Cette école a donc pour mission de former les jeunes aptes à servir dans les différents métiers du domaine maritime. Se situant dans le cadre des recommandations générales du Haut Conseil pour la Mer (HCM), cette école permet au secteur maritime togolais de se perfectionner davantage en améliorant ses rendements.



Un professeur en plein cours avec les étudiants



Des étudiants studieux suivant les explications d'un professeur

un problème cruel de l'inadéquation de leur formation avec l'exigence du marché de l'emploi. Pendant qu'ils s'investissent à des coûts importants dans des formations qui ont très peu de débouchés, le secteur

EMARITO est une école privée légalement installée au Togo avec toutes les autorisations nécessaires. Elle a également le soutien de l'Organisation Maritime Internationale qui a d'ailleurs pris en charge la formation de deux professeurs à l'Académie Régionale des

Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) à Abidjan. Sa particularité réside en trois points. Premièrement, elle ne forme que dans le secteur maritime. En suite, elle propose aux étudiants une formation en théorie et en pratique pour mieux impacter le domaine. Troisièmement, EMARITO prend l'engagement avec ses partenaires de garantir l'emploi à ses futurs diplômés. Parlant de partenariat, l'école a signé un protocole d'accord de coopération avec l'Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers Maritimes (IMFMM) pendant le sommet sur la sécurité maritime qui a eu lieu à Lomé. Cet accord permet aux étudiants et aux personnels enseignants d'obtenir des stages de formation et de perfectionnement à l'IMFMM. Il est vrai que les formations maritimes sont coûteuses. Mais contrairement aux prix pratiqués dans des écoles similaires, EMARITO donne la chance à tout jeune de

poursuivre son rêve. Voulant mettre un accent sur la culture de l'excellence, elle a organisé des concours d'attributions de bourses allant de 25 à 75% de réduction sur les frais de scolarité. Au cours de la formation, plus un étudiant se distingue par son travail, moins il paie.

Offres de formations

EMARITO forme le personnel sédentaire qui exerce sur la terre et le personnel navigant qui exerce sur la mer. Parlant du personnel sédentaire elle forme en transport et logistique, en Diplôme d'Etudes Techniques en Transport Maritime et Logistique (DETTML) en Diplôme d'Ingénieur en Management des Activités Maritimes et Portuaires (DIMAMP) et en Droit Maritime. Le personnel navigant à des formations en option Matelot, Pont, Machine. L'école offre aussi des formations continues et des recyclages. Les niveaux d'accès à l'école sont le BEPC et le BAC 2.

L. K.